

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2020

DELIBERATION N°2020.00059

**FONDS DE CONCOURS «ACQUISITIONS FONCIERES OU IMMOBILIERES»
COMMUNE DE GENILAC - MODIFICATION DU CALENDRIER DE MISE EN
ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION HABITAT**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 14 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 84

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 94

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BARGAIN,
M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Henri
BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,
Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON,
M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR,
Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI,
M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO
CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGLUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

RECUEIL EN PREFECTURE
Le 04 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200127-0202000590

DATE D'APPHICACON: 04 Février 2020

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Eric BARGAIN,
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Lionel BOUCHER, Mme Anne DE BEAUMONT,
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
M. Luc FRANCOIS, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON,
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christiane RIVIERE,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2020

**FONDS DE CONCOURS «ACQUISITIONS FONCIERES OU IMMOBILIERES»
COMMUNE DE GENILAC - MODIFICATION DU CALENDRIER DE MISE EN
ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION HABITAT**

Dans le cadre du second PLH, la commune de Genilac a sollicité Saint-Etienne Métropole au titre d'une intervention foncière en faveur de l'habitat.

Un fonds de concours habitat « acquisitions foncières ou immobilières » de 105 106 € a été versé à la commune pour l'acquisition d'un terrain situé à proximité du centre bourg en vue de réaliser une opération d'habitat. Le projet prévoyait l'acquisition d'un tènement d'une superficie d'environ 3 000 m² dans la perspective de créer une offre de 14 logements locatifs sociaux.

Le bien immobilier a été acquis par la commune, mais le volet habitat du projet n'a pas pu aboutir compte tenu d'un élargissement de la réflexion urbaine dans le cadre d'une convention d'étude et de veille foncière avec l'EPORA.

La convention initiale notifiée à la commune le 13 février 2014 est aujourd'hui caduque, elle prévoyait une réalisation du projet dans un délai de 5 ans. Il convient donc d'établir un nouveau cadre contractuel pour permettre la finalisation de l'opération.

La commune envisage aujourd'hui de réaliser 18 logements sociaux sur le tènement concerné par le fonds de concours. Il est précisé que cette opération s'inscrit dans un projet plus large mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec l'EPORA et visant à requalifier l'ancien établissement de soins « Arc en Ciel » situé dans le centre bourg de Genilac.

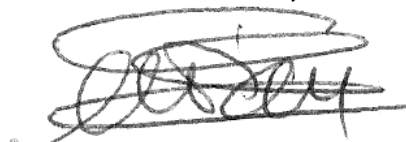
Le projet de convention est joint au présent rapport.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **valide la convention portant sur le fonds de concours "acquisitions foncières ou immobilières" avec la commune de Genilac ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU